



Compte-rendu du Conseil d'école du 12 mars 2020

Présents :

Parents élus : Mmes Milliasseau, Odon-Vigne, Barroso M.Hecht et Redon.
Mairie : Mmes Manouvrier, Vidon. Brissaud, Jeanblanc, M. Lefèvre et M. Tournier (Maire)
Enseignants : Mmes Charles, Belcastro, Manouvrier, Boissonnier M. Bel et Jarru.
DDEN : M. Paviot

Excusé : M. Caroff Inspecteur de l'Education Nationale s'excuse de son absence.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, la réunion du conseil d'école commence.

Rentrée 2020 :

Prévisions d'effectifs : 122 enfants. 12 PS, 15 MS, 17 GS, 18 CP, 18 CE1, 14 CE2, 14 CM1 et 14 CM2.

Nous échangeons en étroite collaboration avec la mairie, pour mettre à jour de façon fiable les effectifs pour la rentrée 2020.

Les effectifs sont en baisse et il est possible qu'il y ait une fermeture de classe sur l'école.

Une commission se réunira prochainement pour statuer s'il y a maintien ou pas de la 6^{ème} classe.

Inscriptions :

- en mairie : se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie remet aux familles un certificat d'inscription scolaire.

- à l'école : se munir du carnet de santé et du certificat d'inscription.

Organisation de l'école

★ RASED :

Mme MICOLLE (maître E) est intervenue de novembre à février, 2 fois par semaine en accompagnant 1 groupe d'élèves de CE1 en lecture.

Mme RAVET (psychologue scolaire) intervient en conseil lors d'équipes éducatives, en bilan. L'intervention de la psychologue scolaire auprès des élèves ne se fait qu'à la demande des parents et une fois leur accord donné.

- ★ Visite de **l'infirmière scolaire** début décembre pour les GS. Vérification des vaccins, bilan visuel, auditif, éventuel retard et/ou trouble de langage oral et écrit, examen bio métrique (poids, taille).
- ★ Elle repassera ultérieurement pour bilancer quelques élèves de CE2 qui présentent quelques difficultés en lecture fluence (rapidité de lecture)
- ★ Les CM2 n'auront pas de visite médicale car ils seront vus en 6^{ème} au collège mais en revanche, ils bénéficieront d'une intervention sur la puberté en juin.
- ★ Visite de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) : elle a lieu les 9 et 13 mars, pour les PS.

Projets

- ★ Les 2 classes élémentaires, CE2/CM1 et CM2 ont pratiqué la musique 1 séance/semaine de septembre à fin janvier (financé par la communauté de communes) sur le thème batucada. Le choix de ces classes est imposé par la communauté de communes qui finance les interventions. Ce cycle a été clôturé par une représentation aux familles le 11 février.
- ★ Les CE2/CM1 et CM2 participent à un projet théâtre contemporain avec la participation d'une artiste sur 8 séances + des séances menées en classe. Ce projet sera finalisé avec une sortie à Montalieu au théâtre Ninon Vallin pour montrer aux autres classes leur travail et être également spectateurs d'une pièce de théâtre avec des artistes professionnels. (financé par la communauté de communes)

- ★ Les CE2/CM1 et CM2 se rendront à Hières sur Amby le 12 juin pour étudier le patrimoine historique proche de chez eux (du musée (CM2) + atelier apprentis bâtisseurs (CE2/CM1) + visite du site de Larina) (financé par le sou des écoles)
- ★ Les 3 classes : CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 débiteront leur cycle piscine à Morestel le 30 mars jusqu'à juillet, soit 10 séances. Financé par la communauté de communes et la Mairie (choix fait par la communauté de communes de financer le cycle 2).
- ★ Les CP partiront en classe découverte du 18 au 20 mai à Lus la croix haute, financée par la classe (avec une vente de pizzas et de décorations de Noël), les familles (50 €), le sou des écoles (1 200€) et la mairie (subvention 1000€).
- ★ Les 2 classes de maternelle participeront à une chasse au trésor sur le thème du conte et du landart à Montchalain le 26 mai. (financement sou des écoles)
- ★ Les CE1/CE2 accueilleront leurs correspondants de St Didier de la Tour le 15/06.
- ★ Le Père-Noël est passé vendredi 21 décembre et a offert à chaque enfant des friandises ainsi qu'un livre (financement CCAS/Mairie)

Organisation de la pause méridienne

Constat de l'équipe enseignante: Les enfants arrivent dans les classes très excités à 13h20. Quelques conflits difficiles à gérer car les effectifs sont de plus en plus chargés.

Propositions :

- Modifier le rythme des élèves de maternelle : rentrer plus tôt les enfants dormeurs de la cour afin que le temps de repos commence plus tôt et plus sereinement. Cela a été mis en place et le résultat est positif. Le temps d'endormissement est plus court et beaucoup plus calme.
- Faire manger quelques élèves de CE2/CM1 et CM2 avec les maternelles afin de soulager un peu la surveillance des élémentaires
- Ajouter une personne salariée pendant cette pause méridienne

Questions diverses

Parents : Pourquoi n'est-il pas possible d'inscrire un enfant né début 2018 pour l'année scolaire 2020/2021 si les effectifs le permettent ?

Directrice : Les inscriptions pour l'année scolaire fonctionnent selon l'année civile de l'enfant. Il s'agit d'instaurer une date butoir (qui est l'année civile) afin de limiter les inscriptions pour la rentrée scolaire à venir. Sans cela, il n'y aurait aucune limite. En outre, les TPS (toutes petites sections) ne sont pas comptabilisés dans les effectifs.

Parents : Serait-il possible de mettre en place une communication groupée par mail ou téléphone pour les éventuels imprévus ou événements qui pourraient survenir à l'école (annulation de spectacle, absence d'un(e) enseignant(e) ... ?

Directrice : Cela demande une vigilance et une maîtrise dans la gestion des adresses mail et ne permet pas la vérification des signatures de chaque parent. Toutefois, l'équipe va réfléchir sur une possible communication par mail pour l'année prochaine en doublon avec le cahier de liaison.

En attendant, éventuellement, il serait possible d'utiliser le site de la mairie (Ecole) pour avoir des informations concernant le Coronavirus ou autre informations urgentes.

Parents : Point sur le fonctionnement de la cantine, le service et les menus proposés.

Des problèmes persistent lors de désinscriptions même 10 jours avant via l'espace famille.

Mairie : Il s'agissait là d'un bug informatique. Si vous n'avez pas la possibilité de modifier le planning par internet, appeler la garderie/cantine (04/37/06/14/15) ou la mairie.

Rappel : pour annuler, il faut compter 48h ouvrées.

Parents : Les enfants de maternelles sont-ils servis systématiquement ou ont-ils la possibilité de refuser un plat ?

Mairie : Les enfants goûtent un peu de tout.

Parents : Nous ne pouvons plus visualiser les menus via le site internet de la Mairie.

Mairie : Le problème a été réglé.

Parents : Qu'en est-il de l'obligation de menus végétariens au moins une fois par semaine ?

Mairie : Il y a un menu alternatif / semaine

L'équipe enseignante remercie pour leur engagement :

La mairie avec qui nous avons eu beaucoup de plaisir de travailler ensemble

Les parents d'élèves délégués

Le sou des écoles

La bibliothèque

Date du prochain conseil d'école :

Mardi 16 Juin 2020 à 18h00